

L'organisation en guichet intégré

Le guichet intégré est une organisation partagée par les professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social pour apporter une réponse individualisée et assurer la continuité des parcours.

Le pilote MAIA assure la mobilisation entre différents acteurs avec la mise en place d'outils communs pour accueillir, orienter et accompagner la personne âgée en perte d'autonomie.

1

Accueillir

Cette première étape vise à comprendre le contexte et avoir une vision globale de la situation.

Un **guide** d'entretien est mis à disposition des acteurs pour accompagner le déroulement de l'entretien.

Cet accueil facilite une analyse brève et globale de la demande.

2

Analyser la demande

L'étape de l'analyse de la demande permet de recueillir l'ensemble des alertes dans les domaines de la santé, de l'autonomie fonctionnelle, de l'environnement, de la sécurité individuelle et les aspects familiaux, sociaux, économiques et administratifs.

Ces éléments sont recueillis dans le **Formulaire d'Analyse Multidimensionnelle et d'Orientation** (FAMO).

4

Répondre aux besoins

La réception du **FAMO** déclenche une évaluation complète, une consultation, l'intervention d'un service spécialisé, une hospitalisation...

En retour, le destinataire informe de la réponse apportée. Les professionnels identifiés garantissent la continuité du parcours qui repose sur la coordination entre les acteurs d'aide et de soins.

3

Orienter

L'analyse de la demande permet d'orienter selon les besoins identifiés.

La recherche du ou des service(s) adapté(s) se fait à partir du **site web MAILLAGE 92** où est recensé l'ensemble des professionnels de tous les secteurs.

Le **FAMO** complété est l'outil transmis avec l'accord de la personne.

LE FAMO

Le **Formulaire d'Analyse Multidimensionnelle et d'Orientation** est un outil standardisé visant l'équité de traitement de la demande et de la réponse quel que soit le lieu d'accueil.

Il permet ainsi de simplifier le parcours de la personne, d'assurer une traçabilité et de favoriser le partage d'informations strictement nécessaires entre professionnels.

La gestion de cas

Quoi ?

- La fonction de gestionnaire de cas répond à un besoin de continuité du parcours de vie de la personne âgée.
- Le gestionnaire de cas devient l'interlocuteur privilégié de la personne âgée sur le long terme.
- Il intervient en soutien aux professionnels.
- Observateur privilégié des spécificités du territoire et des parcours des personnes âgées, il contribue à l'analyse et à la compréhension du fonctionnement de chaque territoire.

Quand ?

Trois critères sont déterminants pour la prise en charge :

- 1 La situation est instable et compromet le maintien à domicile
- 2 Les aides et soins sont inadaptés
- 3 La personne est seule et n'a pas de personne ressource pour coordonner et suivre le dispositif mis en place

Comment ?

- Le rôle du gestionnaire de cas consiste à évaluer les besoins de personnes ayant des problématiques d'une telle complexité que les réponses "habituelles" ne peuvent les résoudre.
- Il construit avec la personne, les proches et les intervenants des réponses "sur mesure" au travers du plan de services individualisé.

Contact

TERRITOIRE DE LA MAIA
HAUTS-DE-SEINE NORD
gestiondecas@reseau92nord.org
01 71 90 50 50

TERRITOIRE DE LA MAIA
HAUTS-DE-SEINE CENTRE
gestiondecas.maia92centre@gmail.com
01 71 05 25 16

TERRITOIRE DE LA MAIA
HAUTS-DE-SEINE CENTRE NORD
maia-cn92@fondationdiaconesses.org
01 56 37 57 15

TERRITOIRE DE LA MAIA
HAUTS-DE-SEINE SUD
contact.maia@gcsms92.fr
01 71 41 70 58